

Mardi 23 juin 2026

Transports scolaires : la Région doit faire toute la transparence sur les suppressions de lignes et d'arrêts

Depuis plusieurs jours, des parents d'élèves, des élus municipaux et des maires nous alertent sur des suppressions de lignes ou d'arrêts de transports scolaires organisés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment dans le Puy-de-Dôme.

Ces suppressions, qui permettraient de faire des économies de fonctionnement, concerneraient en particulier des petites lignes rurales, parfois utilisées par seulement quelques enfants.

Pour Grégoire Verrière, conseiller régional du Puy-de-Dôme : « *Derrière une ligne de car scolaire, il n'y a pas seulement une variable d'ajustement budgétaire. Il y a des enfants qui doivent pouvoir aller à l'école, il y a des familles qui organisent leur vie autour de ce service, il y a des communes rurales qui se battent pour rester vivantes, il y a, tout simplement, l'égalité entre les territoires. La Région doit dire clairement quelles lignes et quels arrêts elle entend supprimer, et suspendre toute décision tant qu'une vraie concertation n'aura pas eu lieu avec les familles et les élus locaux.* »

À ce stade, de nombreuses familles et communes semblent découvrir ces suppressions sans information claire, sans concertation suffisante et parfois sans avoir été officiellement averties. Cette méthode interroge fortement.

Pour les élus écologistes de la Région, il n'est pas acceptable que des décisions aussi lourdes de conséquences pour les familles rurales soient prises dans l'opacité. Après avoir rendu payant le transport scolaire pour de nombreuses familles, la majorité régionale ne peut pas désormais supprimer des lignes ou des arrêts sans assumer publiquement ses choix.

C'est pourquoi nous déposerons une question orale lors de la prochaine assemblée plénière régionale afin de demander à l'exécutif régional :

- combien de lignes et d'arrêts de transports scolaires seront supprimés pour la rentrée prochaine ;
- quels départements et communes seront concernés ;
- quels critères ont été utilisés pour décider ces suppressions ;
- quelles économies budgétaires sont attendues ;
- quand et comment les familles, les communes et les établissements scolaires seront officiellement informés ;
- et si la Région est prête à suspendre ces suppressions tant qu'une véritable concertation n'aura pas eu lieu.

Nous demandons donc à la Région Auvergne-Rhône-Alpes de publier immédiatement la liste complète des lignes et arrêts concernés et d'engager une concertation avec les communes, les familles et les établissements scolaires avant toute suppression effective.